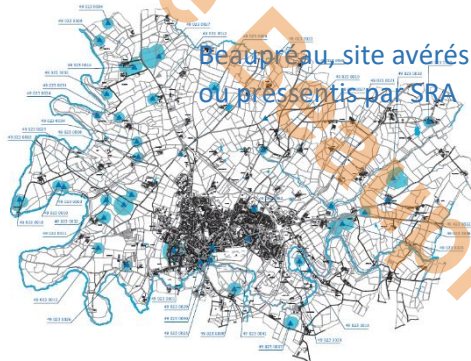


Paroisse St Martin de B : toute une Histoire !

En mai dernier, nous avons déjà évoqué [l'Histoire de Beaupréau intramuros](#) (le centre ancien), correspondant grosso modo à l'ancienne paroisse Notre Dame. Nous avons parlé aussi de [l'étang de Gaubert](#), et du [Parc](#), sans spécifier qu'à l'origine, l'un et l'autre faisaient partie de la paroisse de St Martin. Justement, de cette paroisse, aujourd'hui parlons-en. Parce qu'à Beaupréau, aujourd'hui commune déléguée, avant que l'on parle de "commune", il y avait les paroisses, au nombre de deux ici : Notre Dame et Saint Martin.

A Beaupréau, avec 46 sites archéos aujourd'hui avérés ou pressentis, allant du néolithique à la période gallo-romaine, puis au 2^e millénaire, on peut dire que l'occupation humaine - peut-être importante en cette zone aurifère - ne date pas d'aujourd'hui. *On parle aussi d'un peulvan (pierre dressée) aujourd'hui disparu à la Pierre Aubrée face à celui de Bréau sur le Fief Sauvín.* Mais en l'absence de travaux plus poussés, il est difficile de préciser les contours de Beaupréau et bords "d'Ayvre" aux époques où les traces écrites font défaut : qu'il s'agisse de sites, d'activités, d'objets ou de voies. Depuis la [découverte exceptionnelle](#) de la [Dame de Beaupréau](#) au nord-est des bourgs actuels en 1998, la dynamique de recherches sur ce secteur qu'on aurait pu attendre dans la foulée n'a à ce jour pas eu lieu... Peut-être assistons-nous à un frémissement (fouilles sur site néolithique à la Pierre Aubrée, étude en cours sur les haches polies en Mauges...). L'avenir nous dira.

Sur la période du haut moyen âge (du 5^e au 10^e siècles), nous avons encore moins d'éléments : peu de traces, peu d'écrits. A ce jour. Pourtant...



Extrait de la cartographie « Sites archéologiques », source des cartographies réglementaires, source SRA.

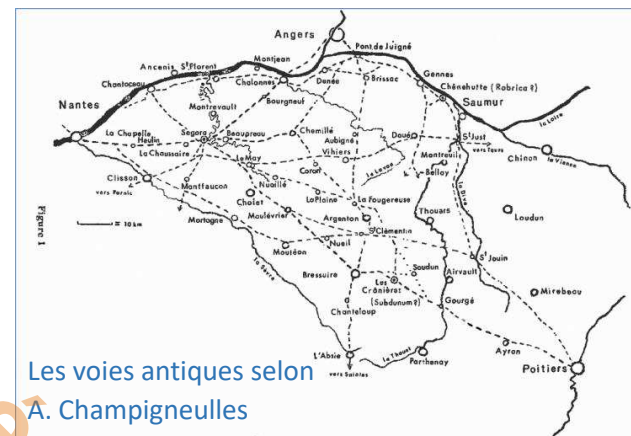
St Martin existait avant le Château actuel

Sur l'origine de Beaupréau, les dates les plus anciennes selon les textes connus nous amènent au début du 11^{ème} siècle, avec l'agglomération autour de deux pôles distincts : [le château](#), construit il y a 1000 ans pour un vassal de Foulques Nerra afin de défendre les Marches de la Bretagne et le prieuré Saint Martin, également établi au XI^{ème} siècle édifié juste à côté d'une église, déjà présente, qui était selon Teddy Véron "probablement le centre d'une très ancienne paroisse quand le château de Beaupréau a été érigé".

"Il semblerait que la vieille église a été reconstruite, probablement dans le but d'être agrandie pour accueillir les nouveaux habitants du futur bourg mais aussi les moines du prieuré. L'évêque d'Angers Eusèbe Brunon doit donc consacrer la nouvelle église, construite en pierre comme l'attestent C. Port et cette photographie prise avant sa destruction en 1891".



On notera que cette église (*ecclesiam beati Martini*) et ce prieuré se situaient sur une voie ancienne prolongeant le "chemin des romains" à La Roche Baraton, traversant le centre ancien puis l'actuel Parc par le chemin St Nicolas, se dirigeant ensuite vers la ferme de la "Grande Voie" en sortie de bourg direction Jallais-Saumur-Tours. Une voie gallo-romaine ? Rien ne permet de l'affirmer aujourd'hui : seuls des passionnés comme A. Champigneulle dans les années 60 ont émis des hypothèses à ce stade.



Les voies antiques selon A. Champigneulle

L'acte de 1062 qui est à l'origine de cet établissement, par lequel le seigneur Girois [II] (ou Giroire), donne à [l'Abbaye Saint-Serge](#) des droits élargis, concerne la donation de toute l'église Saint-Martin, sur le conseil de l'ensemble de ses fidèles. Giroire concède également aux moines le droit de construire un bourg et le droit d'y attirer toute personne, à condition de ne pas dépeupler le château. Les moines auront des droits très élargis sur ce bourg : sépulture, coutumes, droits de justice, droit de pêche et revenus sur l'étang attenant (en amont du talweg actuel dans le Parc), la moitié des revenus tirés du marché situé près de l'église Saint-Martin...

Les moines peuvent aussi s'approvisionner en bois de travail dans la forêt des Landes Fleuries. Puis, le seigneur promet que sa chapelle Notre-Dame (située près du Château) ne sera ni donnée, ni vendue à aucune autre abbaye qu'à Saint-Serge. Plus tard, le seigneur de Beaupréau (Orry) donnera également à Saint-Serge la chapelle du Saint-Sépulcre*, à l'intérieur de son château. Tout est fait donc pour faciliter l'installation du prieuré, et pour rendre attractif le bourg de Saint Martin.

** Cette dédicace au Saint-Sépulcre est très rare dans les Mauges, elle est probablement à mettre en relation avec les Croisades, auxquelles des Bellopratins ont participé.*

Un prieuré St Martin et une paroisse longtemps influents

Très vite, le prieuré de Saint Martin devient un haut-lieu d'influence politique et religieuse à l'époque médiévale dans la région. Avant 1070, les moines du prieuré ont par ailleurs reçu la moitié de l'église du Doré et la moitié de la chapelle d'Albéric (capella Alberici) à la Chapelle Aubry, pourtant toutes deux dépendantes des seigneurs de Montrevault. On notera que ces deux églises sont elles aussi [dédiées à Saint-Martin de Tours](#).

Avec ces églises ains une richesse en terres et en droits très conséquente, **le prieuré Saint-Martin de Beaupréau est incontestablement l'un des mieux dotés de l'abbaye Saint-Serge**

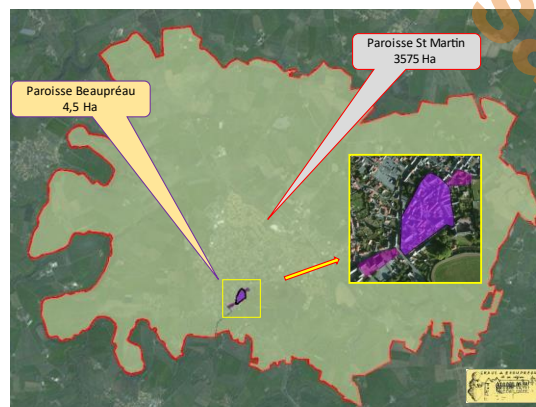
et parmi les plus importants d'Anjou. Le nombre relativement important d'actes – de la deuxième moitié du XIe siècle à la fin de la première moitié du XIIe siècle – l'atteste de manière irréfutable. **Le deuxième livre des cartulaires de Saint-Serge commence d'ailleurs par les possessions du prieuré de Beaupréau**, signe de l'intérêt qu'il représentait pour l'abbaye.

Au départ, c'était un prieuré-cure. Mais l'importance prise par le bourg de Saint-Martin amena l'abbaye à séparer le prieuré de la cure. Le premier, construit dans l'enclos de la Communauté des Dames Hospitalières, eut désormais une existence autonome. Quant à l'église paroissiale elle était, en 1245, une des plus importantes du diocèse.

A l'époque, on ne parlait pas de commune mais de paroisse. Celle de St Martin couvrait toute la surface belloprataine excepté les quelques hectares de la ville intramuros élargis à quelques arpents à Bel Air au sud-est (plus tard le Collège) et aux Rimenauderies au Nord (La Juiverie). Saint-Martin, couvre le "bourg", les faubourgs de la Ville, (Montevie, Saint-Gilles, la Lime, Bel-Air en partie...) et la totalité des fermes, incluses dans l'influent Duché de Beaupréau.

Trois autres petits prieurés

Après s'être installés à Saint-Martin de Beaupréau, les moines de Saint-Serge ont continué à faire l'objet de donations importantes. Ils ont ainsi reçu les églises Saint-Pierre d'Andrezé et Notre-Dame de la Chapelle-du-Genêt près desquelles furent construits des petits prieurés. Une autre abbaye, en l'occurrence celle de Saint-Sulpice-la-Forêt près de Rennes, s'est vue gratifiée du domaine de la Pierre-Aubrée (Terra Landanum de Petra Alberici) et y a érigé un petit prieuré de moniales en 1138.



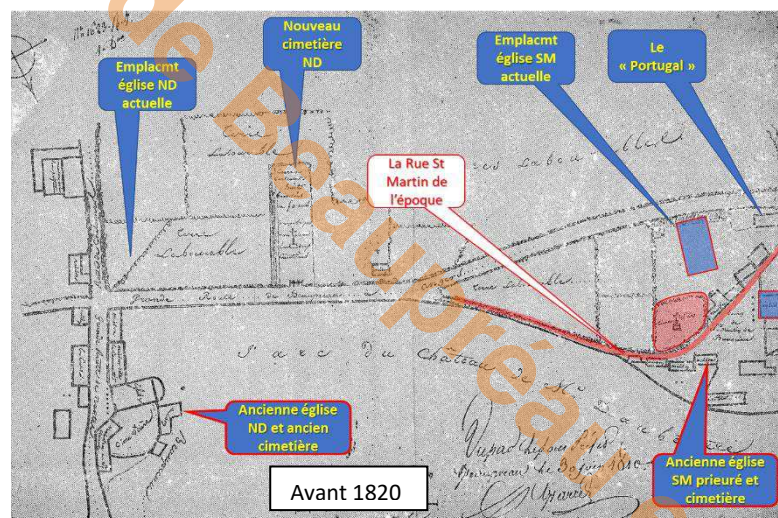
SPAL cite 11 maisons nobles de BEAUPREAU aux 16-17^es siècles, soit en vrac : Le Mesnil-Bouteille, La Jouinière, La Feslière, Marsillé, La Roche Talbuteau, La Borde, La Roche Baraton, La Loge, La Touche, Le Vigneau, Le Chêne Hubert. La Chronique de Beaupréau cite aussi La Roche Thierry... Sont également citées pêle-mêle La Treuillère (Aunay Teillereau), Le Noyer (Launaye de Génoise, du nom du ruisseau), L'Angibou (Landes Guibourg) L'Aunay Prieur (propriété du Prieuré comme un bout de la Moncoillière), la Bâte (liée à Barot, lui-même lié au Parc de Beaupréau ?), Le Châtaignier (Petit Mesnil), La Foucherie (qui donna un maire à Angers) ...

Un exemple du lien fort qui unissait le château aux campagnes dès le début : Le Pré-Archer et son canal souterrain

Selon Célestin Port, ce lieu "a emprunté une partie de son nom à une fontaine voisine qu'on voit mentionnée, Fons Archerii, dès le 12e s, dans les chartes de Chemillé. On y retrouve encore les traces d'un canal souterrain, d'une époque incertaine mais très-antique, qui en conduisait les eaux au château même de Beaupréau." La trace ce canal souterrain "passant aujourd'hui sous l'église Notre Dame, a depuis été avérée en 1958, quand a été creusé le sous-sol du garage entre église ND et Parc. Dans les années 60, il y avait encore une pompe rue Mont de Vie au pied du mur du "champ de l'église".

Teddy Véron rappelle de son côté l'existence d'un certain Raoul l'Archer, chevalier proche des sires de Beaupréau, puis d'une ouche de la "Fontaine aux archers", rappelant "les réalités guerrières de la forteresse de Beaupréau", peut être liée à la protection de cette fontaine où se nourrissait ce canal alimentant le château et ses jardins.

Le bourg de Saint-Martin s'étire tout au long d'une rue unique (à peu près la rue Louise-Voisine actuelle) et autour du parvis de l'église. Ce bourg était relié à la ville fortifiée par le chemin Saint-Nicolas. *Le chemin Saint Nicolas constituait la limite Nord du Parc jusqu'en 1748, avec l'agrandissement du parc au Nord sur une partie du Fief du Cluzeau et des vignes du Grain d'Or et la création de la "montée de St Martin (actuelle rue Foch). Un siècle avant, en 1650, Mme de Brissac agrandit le parc du château, interdisant ainsi à la ville intra-muros et le quartier de la Juiverie de se développer directement vers Saint-Martin.*



Cependant les gens y vivent pauvrement

Les campagnes, en bois et landes surtout au nord de la paroisse, ont été progressivement défrichées, laissant place à un bocage tellement serré, qu'on aurait pu parler d'une agriculture quasi agroforestière, qui alors, devient la principale ressource locale. Les marchés agricoles ont lieu le lundi, sans doute à St Martin au départ. Les paysans de Saint Martin viennent y vendre leur blé, leurs bestiaux, le lin. Les gens de Notre Dame vendent le fil de lin, les sabots, les cordages, le suif pour faire des chandelles et les produits de leurs tanneries...

Mais les conditions sont rudes : les terres de coteau ne sont pas riches, et celles du plateau, au Nord de la commune, sont froides, collantes et lourdes ; peu généreuses en somme.

Si Beaupréau est considérée en ce temps comme étant la capitale des Mauges (Cholet n'était qu'une bourgade jusqu'à ce que le textile se développe à Cholet à partir de 1680), il y a plus de pauvreté à St Martin qu'à Notre Dame... et 4 fois plus d'habitants.

A la fin du 18^{ème} siècle, à Saint-Martin les paysans et tisserands forment encore plus de 80% de la population paroissiale, alors qu'intramuros ce sont les artisans et les marchands qui peuplent la ville. On compte alors plus de 2000 habitants à Saint Martin, dont 500 dans le bourg de St Martin (autant qu'à Notre Dame), dont une soixantaine de tisserands sur les 97 au total à Beaupréau, regroupés à St Martin bourg ou dans les faubourgs de la ville. Le reste étant surtout composé d'artisans : meuniers, sabotiers, maçons et charpentiers surtout, plus quelques fabricants, voituriers, tanneurs, menuisiers, cordonniers, tailleurs d'habits, chirurgien, un machiniste, un tailleur de pierre, un huissier...

Les tisserands travaillaient dans des conditions difficiles, et à façon (ou aux pièces). C'est à dire que des négociants, de Cholet surtout, fournissaient la matière première et reprenaient les produits finis qu'ils se chargeaient d'écouler. Ces négociants fixaient eux-mêmes la rémunération. Un seul de ces négociants était Bellopratain, le sieur Gellusseau, dit Amaury, membre de la municipalité de Notre-Dame et dont la famille jouera un rôle local notable ici pendant tout le 19^e siècle.

La vie est rude, donc. Avec toutes les maladies et misères qu'on peut imaginer dès que le climat devenait ingrat (gels, orages et pluies, sécheresses...). Ou qu'une contagion passait par là. Ou la crise du textile.

Mais déjà à cette époque, la région vit une situation paradoxale :

- . Les conditions d'élevage sont difficiles... **mais le bœuf d'ici est prisé à Paris,**
- . La vie des tisserands est dure... **mais le textile du Choletais s'exporte bien...**

Le traumatisme des épidémies et de la pauvreté

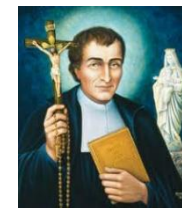
Misère, faim, insalubrité, vagabondage... les ingrédients sont là pour l'apparition régulière de pandémies.

Pendant l'année 1632, les titres de la fabrique de Saint-Martin font mention d'une maladie contagieuse qui fit de grands ravages dans la paroisse. L'année précédente n'avait donné que 26 décès ; celle-ci en compta 110, dont 88 dans les six derniers mois. Deux prêtres de la paroisse, Mathurin Giraud et François Pasquier, en furent victimes. Au mois de juillet, 11 personnes moururent à la métairie de la Fribaudière. On compta dans la paroisse jusqu'à trois ou quatre décès par jour. (Source : Chronique de Beaupréau). En 1639, la paroisse fut de nouveau désolée par une peste accompagnée de dysenterie, qui dans l'espace de sept mois, de Juin 1639 à février 1640, enleva environ cent soixante-dix personnes. Elle avait démarré dans les faubourgs de Beaupréau, puis le Pré Archer, puis s'était étendue dans les lieux aux environs de l'Evre. La mortalité, en année normale, était alors d'environ 40...

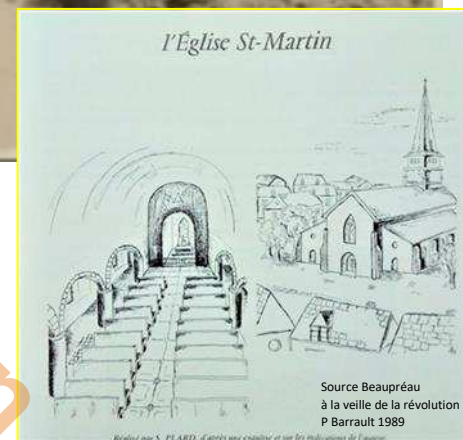
Puis, vinrent les terribles années du début 18^{ème}, qui virent 139 décès en 1706 et 230 en 1707 de la dysenterie et le choléra rien qu'à St Martin : 1300 habitants à l'époque. Puis à nouveau en 1765 (186 décès à St Martin) et 1769 (38 morts), et en 1781, 83, 84, 85 pour ne parler que des dates où nous avons les chiffres.

Fin 18^{ème} : construction, attentes et... révolte

La ferveur religieuse est réelle ici, sous l'influence notable des Montfortains, et les édifices ont été remis en état : le Presbytère de St Martin a été bâti à neuf en 1762 avec de vastes écuries dans la cour intérieure, l'église a été agrandie en 1788.



Source AD49 Collection C Port Photo de 1891 avant destruction, on dut démolir la flèche en 1865, les piliers qui la supportaient ayant subi un écrasement total.



Ce qui n'empêche pas à la population locale de s'imprégner un peu des nouvelles idées en cours... Quand, en mars 1789, les bellopratins commencent à se réunir pour écrire "les cahiers de doléances*", les revendications des paysans sont simples. Plutôt que dirigée contre les seigneurs d'ici avec qui la relation était moins conflictuelle qu'ailleurs, la demande portait plus sur la réfection des chemins, et surtout la



réduction des impôts, la gabelle essentiellement. [Marcel Lidove](#) explique bien la situation : "Nulle part, l'organisation de la gabelle n'apparaît aussi scandaleuse que dans les villages angevins qui jouxtent la terre bretonne : l'Anjou, en effet, est pays de "Grande Gabelle", alors que la Bretagne limitrophe est pays de "Franc-Salé". Cela signifie qu'à moins d'une lieue d'intervalle le prix du sel peut varier dans la proportion de 40 à 1 et que le breton, qui paiera son sel beaucoup moins cher, disposera, par surcroît, d'un produit de meilleure qualité. Une telle situation, évidemment,

suscite par centaines les vocations contrebandières (...)" Les bellopratins se sentent victimes d'une grande injustice : ils ne supportent plus les "gabelous", très présents ici. Ils se sont résignés longtemps. Et, d'après des études de Pierre Barrault sur la gabelle, on peut considérer que la paroisse de Notre-Dame payait en proportion moins cher que la paroisse Saint-Martin. Mais maintenant qu'on leur dit qu'il est normal de s'exprimer et de se plaindre, ils ne se gênent pas, comme partout ailleurs, pour coucher sur le papier leurs doléances les plus diverses.

Puis il y a ces questions autour du vagabondage ; on ne supporte plus la mendicité et on veut faire cesser tout vagabondage pour la sécurité des biens et des personnes. Comme au Fief Sauvin, ils désirent *"que les Etats-Généraux prennent les moyens pour arrêter les vagabonds et gens sans aveu qui mettent à contribution les pauvres laboureurs et qui, avec de bons bras et des forces, seraient en état de gagner leur vie au lieu de voler le patrimoine des vrais pauvres..."*

**Evoquer les cahiers de doléances ici a ses limites. La première c'est que seuls les bourgeois et curés savent écrire, ce qui fausse un peu la rédaction. Ainsi, les représentants de St Martin seront Madame d'Elbée et quelques métayers/laboureurs, c'est-à-dire la catégorie la mieux lotie des paysans, à côté des "bordiers", "closiers/haricotiers" et "journaliers". La deuxième limite, c'est que les cahiers de doléances de Beaupréau (Notre Dame en fait), font partie de la série des cahiers d'Anjou détruits par le feu, alors que ceux de St Martin existeraient toujours (l'Abbé Uzureau les évoque bien plus tard indiquant "collection privée").*

Ensuite, viennent les lois de 1790/1791, remplaçant les paroisses par les communes. Avec la réorganisation territoriale de 1790, la Révolution privilégie la ville, les lieux centraux, et elle conçoit la France comme une hiérarchie de lieux centraux. Ce qui nous vaut quelques passes d'armes mémorables, comme par exemple selon Charles Tilly, Saint-Florent disputant à Beaupréau le siège du district, puis du tribunal, le traiter de "pot-de-chambre des Mauges" et de "cloaque"... Ambiance.

La loi apporte des nouveautés : ce n'est plus un seigneur qui est à la tête de la commune mais un maire ; la paroisse et la commune se séparent progressivement. La paroisse perd beaucoup d'activités et de responsabilités au profit de la commune. Le curé perd de son importance. Des divisions apparaissent alors, et on peut l'observer à Beaupréau.

Fin 18^{ème} : révolution, révoltes et reconstruction

Si les deux paroisses belloprataines sont malgré tout plutôt unies jusqu'à la Révolution, à partir du moment où la nouvelle municipalité de Saint-Martin est composée, tout devient différent. Les tensions vont aller crescendo notamment suite à ce décret du Directoire du Département le 5 août 1791, supprimant 9 paroisses sur les 32 du District de Saint-Florent le Vieil et arrêtant que *"la paroisse de Saint-Martin de Beaupréau presque confondue avec cette ville, son église se trouvant à une trop petite distance de cette dernière doit nécessairement être supprimée et réunie partie à Beaupréau, le surplus à La Chapelle-Aubry, La Poitevinière et autres qui l'avoisinent"*. On imagine la réaction d'un paroissien de Saint-Martin se faisant ainsi traiter de "surplus"...

Cela a valu moult échanges entre les deux municipalités, comme ce courrier de la ville de Beaupréau se plaignant de *"rester la proie de toutes les guinguettes et cabarets borgnes dans les faubourgs de Saint-Martin qui l'entourent de toutes parts, sans pouvoir mettre aucun ordre aux abus qui s'y commettent journellement, n'ayant aucun droit de justice sur les faubourgs"*... Finalement, le 19 octobre 1791, le Roi sanctionne le décret de l'Assemblée Nationale du 21 septembre consacrant la réunion de la paroisse de Saint-Martin de Beaupréau à Notre-Dame, et sa municipalité est supprimée.

C'est tout au moins la théorie officielle. En réalité la paroisse de Saint-Martin existe encore. Mr Clambart, l'imposant curé de Saint-Martin, continue d'officier dans son église, et ce jusqu'en février 1792. (Cf. texte de Philippe Rubion en annexe). La population belloprataine cherche donc ses repères. Elle ne comprend pas toujours la Révolution, mais pourtant en attend encore beaucoup.



La Loge à cette époque

À la veille de la Révolution, le Pays des Mauges est calme ; ses habitants s'adonnent à leurs activités habituelles, principalement l'agriculture et le tissage. Ils sont attachés à leurs valeurs traditionnelles, même si des réformes sont ardemment souhaitées, comme en témoignent les cahiers de doléances. Mais rapidement, la population locale va être déçue par les premières mesures prises par la Révolution : les impôts augmentent, le grain est réquisitionné, les chemins encore plus dégradés, les paysans ne peuvent acquérir des biens nationaux mis en vente en lots trop importants pour eux. Dans le même temps, le textile connaît une crise profonde (mécanisation et délocalisation du tissage) qui plonge les nombreux tisserands locaux dans la misère.

Puis, le vote du 12 juillet 1790 de la Constitution Civile du Clergé qui prévoit, entre autres, l'élection des membres du Clergé par certains électeurs et l'obligation pour tout ecclésiastique de prêter serment de fidélité à la Constitution sous peine d'être destitué va engendrer une vive inquiétude. La mort de Louis XVI le 21 janvier 1793 fera de lui un martyr et renforcera dans l'esprit des Vendéens le lien entre la liberté de pratiquer leur religion et la monarchie.

Quand la convention décide le 24 février la levée de 300 000 hommes pour pallier au manque d'effectifs militaires - les "Patauds" (surnom local des patriotes) étant dispensés de cette conscription - les jeunes gens de

la région se soulèvent le 12 mars à St Florent le Vieil lors du tirage au sort et [dès le lendemain la résistance s'organise au Pin en Mauges autour de Cathelineau et Perdriau.](#)

A Saint Martin de Beaupréau, [2000 paysans viennent chercher Maurice d'Elbée à son manoir de La Loge.](#) le jour de la naissance de son fils. D'Elbée les met en garde contre la gravité et les risques d'une telle entreprise. Les hommes insistent, ils ne partiront pas sans lui.

Ici, l'inquiétude est renforcée par [l'arrivée du curé assermenté Coquille à Notre Dame](#) le 10 juillet 1791, et la crainte de dilution de la paroisse St Martin, sous la coupe de Notre Dame, avec plus de bourgeois, plus de fonctionnaires, plus d'instruction.

Ici, la paroisse est dirigée d'une main de fer par le curé Clambart, connu pour son fort tempérament (on dit même qu'il interdisait aux garçons le port du pantalon !), celui-là même qui échappera plus tard au massacre de la Ragonnière. Ce curé était épaulé par les abbés Michel Poirier qui sera [massacré en 1793 dans des conditions particulièrement atroces](#) et [l'Abbé Mongazon](#), professeur au collège qui se cachera dans les fermes de St Martin (La Borde, La Gâtine, le Fenil, La Junière, Le Ménil...), où il sera amené à célébrer des messes clandestines.

Avec les représailles qui ont suivi le soulèvement, notamment les tristement fameuses "Colonnes Infernales", puis la "Virée de Galerne", [la commune a payé un lourd tribut](#) : passant de 2678 habitants en 1793 à 1640 en 1800, soit – 38%. Les gens sont massacrés, les femmes violées, les récoltes et le bétail pillés, les ateliers, granges et moulins brûlés, les puits empoisonnés...

Cependant, malgré ça, la région va rebondir de manière surprenante, même si jusqu'en 1832 des événements vont venir régulièrement émailler l'Histoire locale. Beaupréau sera sous-préfecture de 1800 à 1857, la deuxième Ecole des Arts et Métiers de France va s'installer au Collège en 1811...

1820 : le redécoupage des paroisses

Au début du XIX^e siècle (décembre 1819), Monsieur René-François Oger, Maire de la Commune et Ville de Beaupréau, faisait officiellement la demande au Préfet et à l'Evêque d'Angers, de modifier le découpage de paroisses pour un meilleur équilibre. C'est alors que Monseigneur Montault, en accord avec les autorités civiles et religieuses trancha la

question par son Ordonnance du 5 Janvier 1821, "*Considérant que d'après l'ancienne circonscription, plusieurs maisons qui joignent l'église Notre-Dame font partie de la paroisse Saint-Martin ;*

Considérant que cette succursale se compose de plus de 2.000 âmes, tandis que la paroisse de Notre-Dame, cure, Chef-lieu de Canton et d'Arrondissement n'a que 400 habitants ; et qu'il est plus avantageux que la population soit mieux répartie entre les deux paroisses, afin que les habitants reçoivent plus facilement les secours de la religion ;"

Ordonnons en conséquence que les habitants des faubourgs et campagne ci-dessus dénommés cesseront d'être paroissiens de l'église de Saint-Martin de Beaupréau et feront désormais partie de la paroisse de Notre Dame accordons à perpétuité la juridiction spirituelle sur lesdits habitants au curé de Notre-Dame et à ses successeurs.

Nous avons ordonné et par les présentes, ordonnons que les maisons des faubourgs et campagne qui se trouvent l'occident, dépendront de la Paroisse Notre-Dame, et que toute la partie orientale restera à Saint-Martin.



Ainsi, d'après le plan visuel, en partant de la porte principale de l'église Notre-Dame en se dirigeant vers le nord par la route de Chalonnes jusqu'au chemin du Pré-Archer, suivant la direction occidentale de ce chemin passant par la Sablière arrivant dans le route de BEAUPREAU à Montrevault vers le Moulin des Landes, et continuant dans cette route jusqu'aux confins de la commune, le faubourg de Mondevi, le Pré-Archer, Sablé, le Moulin des Landes, le Chêne-Hubert et la Miottière, qui se trouve à gauche, serons de la Paroisse Notre Dame.

La métairie de la Haute Prée, les borderies des Hommes, de Renard et de la Chardonnerie, et le Moulin de Jousselin, situés sur la rive gauche de l'Evre au milieu de Beaupréau, sont aussi réunis à la Paroisse de Notre-Dame.

La paroisse de Saint-Martin conservera son bourg, les hameaux du Pré, des Morinelles, de Versailles et toutes les métairies, borderies et moulins de la partie orientale, contenus dans la ligne de démarcation ci-dessus fixée pour servir de territoire aux deux paroisses."

On verra par la suite qu'il a fallu une nouvelle ordonnance le 15 mars 1869* quand, après la démolition de l'ancienne église Notre Dame, on se rendit compte que l'emplacement choisi pour la nouvelle église (le Champ de l'église), ainsi que celui du nouveau cimetière, se trouvaient sur des terrains faisant partie de la Paroisse de Saint Martin !

***Soit 6 ans après la construction de la nouvelle église**

Malgré ce redécoupage paroissial, la question d'une nouvelle église à St Martin s'est également posée : l'ancienne église médiévale, romane en partie, étant trop petite et son entretien s'avérant problématique. Cette église a été démolie entièrement, même s'il reste des vestiges au sud de l'église actuelle. Dommage, elle était loin d'être dénuée d'intérêt. (cf. photos des vestiges en annexe).



C'est en 1894 que l'architecte Alfred Tessier construisit l'église que nous connaissons aujourd'hui. Il s'agit d'un édifice repère depuis la route de Chemillé. Le choix de l'emplacement de la nouvelle église a fait, en son temps, l'objet de longues discussions, pétitions et même d'un référendum paroissial (cf. texte de Edmond Rubion en annexe) Cet édifice, construit en maçonnerie de pierre de tuffeau se démarque par sa luminosité intérieure : l'église est ornée d'un bel ensemble de 7 verrières qui viennent illuminer la maçonnerie de pierre de tuffeau et le maître autel en marbre blanc particulièrement travaillé. Sa charpente, comme celle de l'église Notre Dame est en fer. Sa taille est par contre plus modeste que celle de Notre-Dame. L'église Saint- Martin contient également un mobilier de valeur (classé en 2003) : autel, fonts baptismaux, stalles du chœur.

- 01/04/1906 : Inventaires église SM avec fracturation porte.
- 25/03/1930 : [arrivée des cloches de l'église St Martin.](#)



La construction de nouvelles églises à Beaupréau en cette fin du 19^e siècle, témoigne de l'importance prise par la religion à l'époque, et de la ferveur des paroissiens. On dit que la souscription pour l'église de St Martin a été particulièrement fructueuse chez les paysans, suite à une bonne moisson. Autres témoins de l'importance de la religion, les différentes initiatives sur la paroisse au cours du 19^e :

- 1823 : fondation de l'école des garçons
- 1825 : Fondation par M. l'abbé Rabouan, curé de Saint-Martin, de la Communauté Saint-Joseph.
- 1838 : Le bureau de bienfaisance crée un hospice, qui sera transféré en 1844 à Saint-Martin, près de la Communauté, et sera en 1853 confié aux Sœurs de Saint-Joseph, qui assureront également l'école paroissiale jusqu'en 1912
- 1860 : création du Cercle St Martin (La "Société") rue Montreuil
- 1860 Edification Chapelle Ste Anne qui depuis fut [restaurée](#)
- 1891 : Achèvement de la construction de l'église Saint-Martin.

Clin d'œil sur la passerelle de la Communauté : l'avenue de la communauté était la route qui menait de Beaupréau au Moulin-Foulon, comme le montre cette carte postale en 1915. Pour s'y rendre, les Bellopratins étaient obligés de traverser toute la communauté Saint-Martin, tenue par des religieuses.



A cette époque, la règle imposait à ces dernières de ne pas aller sur la voie publique. C'est pour cette raison qu'une passerelle avait été mise en place entre la maison Saint-Michel (à gauche), qui accueille toujours aujourd'hui des prêtres retraités du diocèse, et la chapelle de la

communauté. Certaines mauvaises langues avaient baptisé ce curieux ouvrage « le pont des soupirs », en référence à celui de Venise qui relie le tribunal à la prison. En 1953, le conseil municipal de Beaupréau a décidé de détourner le chemin du Moulin-Foulon. Depuis cette date, on passe par la rue du Moulin-Foulon, qui démarre à la sortie du bourg de Saint-Martin et qui existait déjà en partie. Celle-ci a été prolongée pour éviter aux habitants de traverser l'enceinte de la communauté.

St Martin et Notre Dame au 20^e, entre complicité et souci d'identité

Quelques dates :

- Mai 1893 : Petit Anjou : ouverture de la ligne Beaupréau-Chalonnnes.
- 1912 (à 1988) école des filles et maternelle St Martin, les sœurs de Torfou prennent le relais
- 1er juillet 1944 : Ouverture de la Maternité à l'hôpital.
- 1957 : Ouverture de la Maison Paroissiale de Saint-Martin
- 1966 : Fondation de l'Association d'Education Populaire St-Martin.
- Octobre 1975 : Ouverture du Foyer Saint-Jean.
- 1900 - Fondation du Véloce-Club de Beaupréau puis BVS en 1910
- 1908 - Le 22 juin, fondation de l'E.S.B. (football, volleyball, ping-pong).
- 1957 - Fondation SMS Saint Martin Sport
- 1965 - Fondation du Tennis-Club de Beaupréau
- 1966 - Ouverture salle du Sporting
- 1971 - Pétanque à Saint-Martin.
- 1989 – Fusion SMS/ESB pour créer le FCB

En ce 20^e s., l'ambiance entre les deux paroisses navigue entre complicité et affirmation de soi, parfois chamailleries clochermerlesques, entre les "*bourgadins*" de Notre Dame et les "*paisans*" de St Martin. L'Histoire, que nous venons de dérouler peut donner quelques explications, à commencer par la construction du château sur un territoire

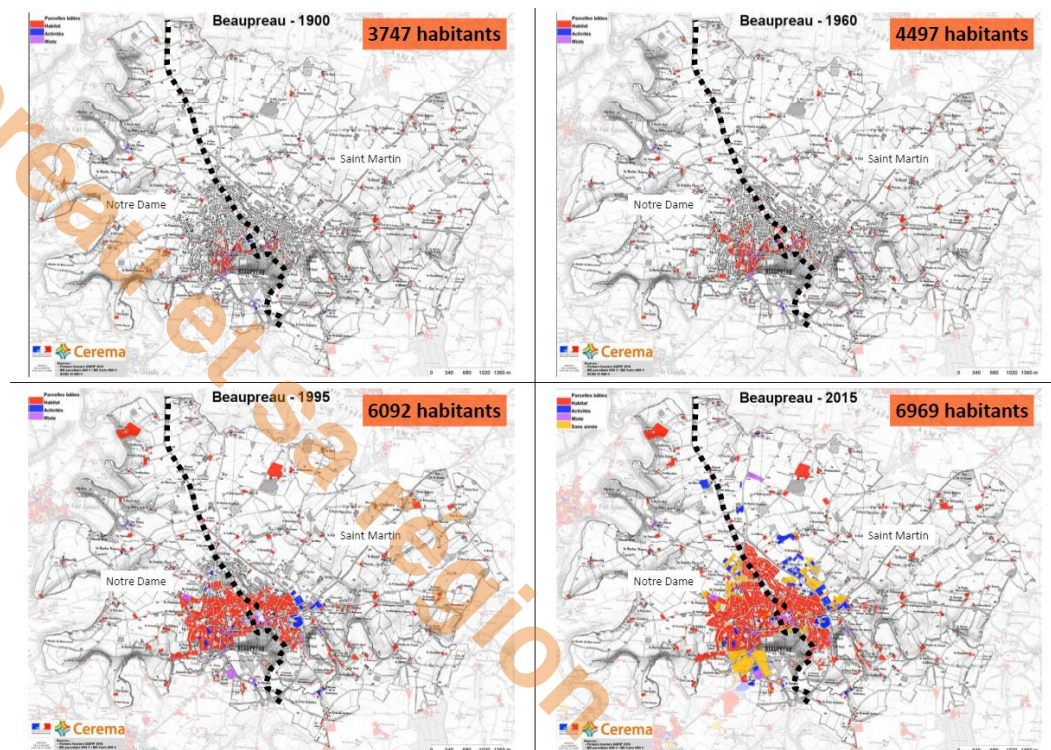
déjà occupé, avec un canal souterrain qui capte une partie de l'eau (de réputation saine) de la Fontaine du Pré Archer, qu'on a dû protéger. On a vu également les réticences de St Martin en 1791 à fusionner avec sa voisine, que souvent on appelait Bôprô * plutôt que Notre Dame.

*A cette époque, d'ailleurs, la commune s'appelait **Beaupreau**, sans accent donc (cf. [index Cassini](#)). Une écriture reprise par [l'Abbé Bernier](#) en 1854, dans son livre sur le Collège. Mais que les paysans de l'époque prononçaient "**Beupréw**". Avec un accent donc. En 1881, [Charles Ménières dans son Glossaire angevin](#) confirme qu'ici "*dans les mots se terminant par eau, on appuie sur le e: ainsi un martéau, un ciséau (Cholet, Chemillé)*". Henry Cormeau le bellopratrain, dans son livre "l'Accent de chez nous", précise en 1922 que "*au moment où béw, chapéw, etc. devenaient beau, chapeau, le snobisme contemporain a tout compris dans une mesure qui paraissait générale et Beaupréw, fléw, préw, sont devenus Beaupreau, fleau, preau, sans plus d'e que les autres de leur catégorie*". Depuis ce temps, l'accent est revenu sur le é de Beaupréau, mais paradoxalement, c'est la prononciation snob de l'époque qui s'est imposée : "*faut ben parler comme le beau monde !*", disait-on. Ce qui faisait écrire à Célestin port en 1872 "*qu'on prononce à tort Beaupreau au lieu de Beaupréau*".

L'équilibre entre les deux paroisses a beaucoup évolué depuis le début du 20ème : les tisserands ont été remplacés par les ouvriers de la chaussure avec 3 usines /ateliers à St Martin, le bourg a grossi dans les années 60 et l'emploi de proximité était la règle. A l'époque, il y avait une cinquantaine d'entreprises à St Martin (31 dans la rue St Martin, 7 dans la rue Louise Voisine, 3 dans chacune des rues Michel Rabouan, Etienne Montreuil, d'Elbée et Versailles), contre 10 à 12 fois plus à Notre Dame.

Quant à l'agriculture, après le fort développement de la fin du 19ème (terres réveillées avec le chaulage/marnage, bétail sélectionné avec la Maine Anjou, bâti rénové avec les granges-étables clissonnaises de la fin du 19è...), elle s'est beaucoup transformée à partir des années 60. Après la

disparition des chênes remarquables du Chêne Amyot ou de la Roche Talbuteau, ce sont les haies qui ont été arrachées à foison, pour ne plus avoir à "*roger*" les haies, mécaniser à tout va, et réduire les coûts. Si les vieux étangs petits (du prieuré St Martin, de Gobert, de l'Ecluse, de la Gâtine...) et grand (la Roche Talbuteau) sont rebouchés, beaucoup d'autres sont créés dans les dernières décennies pour l'irrigation. Sur la commune - tout comme les minotiers, qui passent de 15 à 2 -, les agriculteurs vont beaucoup diminuer en nombre (de 170 fermes à 65 en 2000 puis moins de 40 aujourd'hui). L'assolement Ray-grass/Maïs a pris le pas sur les pâtures, le froment, avoine, méteil, betteraves et choux. On n'en est plus à l'époque où on bichonnait le pommier "**Patte de Loup**" au bout de "*l'aire*", de "*l'ouche*", du "*pré d'ergain*" ou du "*cloteau*" !



Depuis 2000, les choses s'accélèrent

(Cette page de notre histoire récente sera développée par ailleurs)

L'urbanisation s'est intensifiée, l'étalement urbain accéléré : les maisons jumelées des années 60/ 70 ont laissé la place aux pavillons individuels. Les lotissements se remplissent à vue d'œil, à St Martin d'abord, mais désormais le remplissage se fera à l'ouest. Le PLU de 2003, consacrant la volonté d'organiser un pôle de centralité au cœur des Muges pour lutter contre le déplacement des activités en marge du "Pays", a ouvert de nouvelles zones d'activités, sur St Martin. Dans ces années, les centres bourg et le patrimoine ont un peu souffert, et les églises, moins sollicitées, posent le problème du coût de leur entretien.

Maintenant que les communes se sont restructurées en communes nouvelles, les paroisses également, et avec tous ces mouvements, la distinction entre St Martin et Notre Dame s'est diluée, la relation s'est apaisée.

Alors qu'on redécouvre depuis peu les vertus de la proximité, du patrimoine, du paysage et de la diversité, l'un et l'autre quartier a forcément des atouts à faire valoir, un bout d'identité sur lequel s'appuyer.

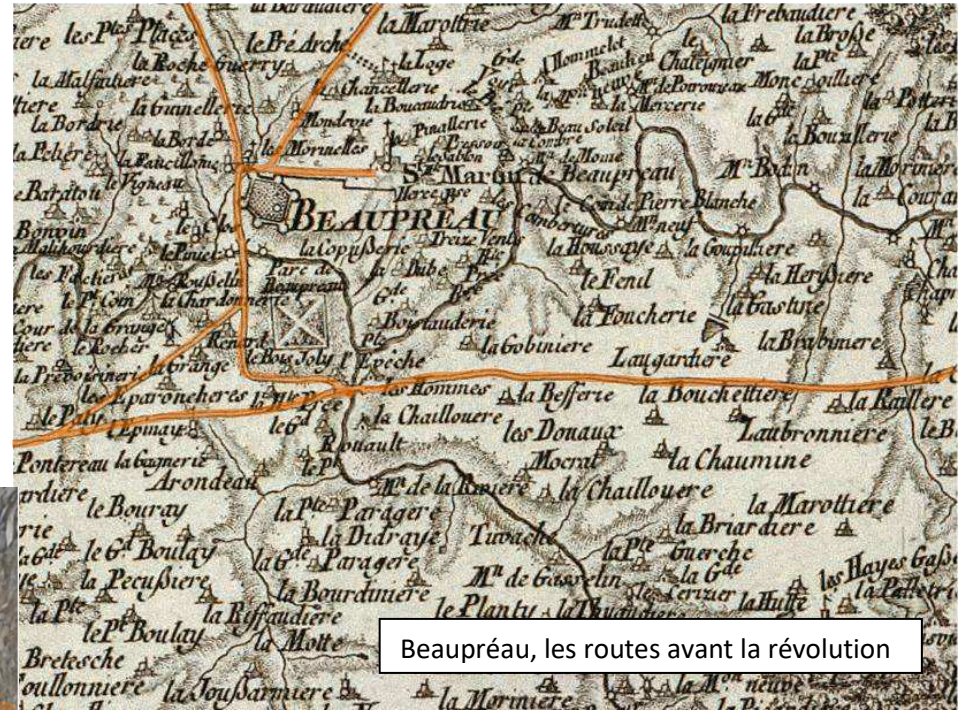
Pour le GRAHL : Bernard Chevalier

MàJ le 21 novembre 2021

Sources :

Teddy Véron : 2012 Les seigneuries angevines Beaupréau. Thèse
Edmond Rubion : 1981 Beaupréau de la révolution à nos jours
Pierre Barrault : 1989 Beaupréau à la veille de la révolution
Philippe Rubion : 1995 BEAUPREAU de 1787 à 1799. Thèse
René Plaud : 1979-80 Beaupréau à travers les âges. Bulletin Municipal
Daniel Chéné : 2021 Beaupréau, le quartier St Martin autrefois

Pour en savoir plus, voir les pages [Fermes](#), et [Motte Féodale](#): sur le [site GRAHL](#)



ANNEXES

Philippe Rubion 1995 BEAUPREAU de 1787 à 1799. Extraits

2) LA POPULATION CHERCHE SES REPERES : MUNICIPALITÉ OU PAROISSE ?

a) la municipalité de Saint-Martin se sépare de celle de Notre-Dame 1790.

Avec la réorganisation territoriale de 1790, la Révolution privilégie la ville, les lieux centraux, et elle conçoit la France comme une hiérarchie de lieux centraux. Elle apporte des nouveautés : ce n'est plus un seigneur qui est à la tête de la commune mais un maire ; la paroisse et la commune se séparent progressivement. La paroisse perd beaucoup d'activités et de responsabilités au profit de la commune. Le curé perd alors de son importance. Des divisions apparaissent alors, et on peut l'observer à Beaupréau.

Les deux paroisses belloprataines sont assez unies jusqu'à la Révolution ; mais à partir du moment où la nouvelle municipalité de Saint-Martin est composée, tout devient différent. Nous avons retrouvé un document intéressant pour l'histoire de Beaupréau, quand on sait que les divisions de cette époque, bien que très amoindries aujourd'hui, persistent entre les deux paroisses.

Le 29 mars 1790, les officiers municipaux de Notre-Dame : le curé Trottier, Amaury Gelusseau, Grasset, Marchand, Pineau, et le maire le Chevalier Lefebvre de la Brûlaire, écrivent au Département. *"Messieurs, nous croyons devoir vous instruire que la paroisse de Saint-Martin de Beaupréau, qui, jusqu'à présent, avait été liée d'intérêt et d'amitié avec nous, vient, il y a dix jours, depuis la composition de sa nouvelle municipalité, de se séparer de nous (...)"*.

La municipalité de Notre-Dame explique alors longuement son incompréhension, et détaille les désavantages entraînés pour elle. La nouvelle municipalité étant séparée, la paroisse de Saint-Martin continue de profiter des services de Notre-Dame, mais Notre-Dame n'a aucun droit sur Saint-Martin. *" (...) les faubourgs de Saint-Martin bordent des quatre côtés la ville de Beaupréau, et par conséquent jouissent de tous les avantages de la consommation (...)"*.

" (...) la ville de Beaupréau, dans cette circonstance, reste en proie à toutes les guinguettes et cabarets borgnes placés dans les faubourgs de Saint-Martin qui l'entourent de toutes parts, sans pouvoir mettre aucun ordre aux abus qui s'y commettent journellement, n'ayant suivant la nouvelle municipalité de Saint-Martin aucun droit de justice sur les faubourgs (...). La "guerre" est donc déclarée, et comme nous le disions, des séquelles en sont encore perceptibles aujourd'hui.

Les administrateurs du département écrivent alors à ce sujet à la municipalité de Saint-Martin de Beaupréau le 3 avril 1790. Nous n'avons pas cette lettre, mais nous disposons de la réponse de la municipalité de Saint-Martin, datée du 9 avril 1790, et signée par Ménard, Paumard, Hervé, Bouchereau, Bory le maire, et... D'Elbée, le procureur de la commune ! (4) *"Messieurs, il paraît, par votre lettre du trois de ce mois, qu'on vous a induits en erreur, en vous persuadant que les intérêts de la paroisse de Notre-Dame de Beaupréau et ceux de celle de Saint-Martin pouvaient être les mêmes. Il est bon de vous faire observer, Messieurs, que Notre-Dame est la paroisse de la ville, et que celle de Saint-Martin est une paroisse de campagne très distincte de la ville, le bourg en étant éloigné de plus de 500 toises (5). Dans toutes les circonstances, la paroisse de Saint-Martin a donné des preuves de l'envie qu'elle a d'entretenir l'amitié qui a toujours uni les deux paroisses. Le grenier de subsistance est en commun et a été fourni par la paroisse de Saint-Martin, sans que les paroisses*

voisines y aient contribué (...)". Ces lignes sont plutôt rassurantes sur les intentions de Saint-Martin. Mais on va voir dans le paragraphe suivant que la municipalité de Saint-Martin n'a pas attendu plus d'un an pour changer ses propos à l'égard de la "paroisse du bourg".

Les officiers municipaux de Saint-Martin continuent en posant le problème de la milice. *"(...) nous nous sommes séparés parce qu'un décret de l'Assemblée Nationale ordonne que les municipalités feront exécuter leurs arrêtés par les milices, il s'ensuit donc évidemment que chaque municipalité doit avoir sa milice à ses ordres."* Ils ajoutent que la paroisse de Saint-Martin *"consiste en grande partie en métairies et maisons éparses dans la campagne qui se trouvaient en danger par la quantité de vagabonds qui y rôdaient (...)"*.

Leur souci semble donc être celui de l'insécurité. *"La paroisse Notre-Dame est bien en état de se garder elle seule d'autant mieux qu'étant enclavée dans celle de Saint-Martin, nos patrouilles la gardent beaucoup mieux que lorsque nous étions enfermés ensemble dans le corps de garde de la ville. De plus notre milice promet et s'engage à secourir de tout son pouvoir celle de la ville toutes les fois qu'elle en sera requise"*(6). Finalement, la municipalité de Saint-Martin semble être pleine de bonne volonté, du moins en apparence, mais un nouvel obstacle à la paix de la commune intervient en 1791,

b) la suppression de la paroisse de Saint-Martin est décidée (1791),

La Révolution veut rationaliser la carte des paroisses, en diminuant leur nombre. L'identité profonde des communautés rurales est alors remise en cause. Cette décision de juillet 1790 est le fait de la Constitution Civile du Clergé, dont nous reparlerons avec plus de détails (7) avec les conséquences de cet événement sur la vie du clergé et sur la vie en général dans la région. Mais d'abord il est nécessaire de voir comment les Bellopratins ont été troublés et amenés à chercher leurs repères, ne sachant plus s'ils dépendaient d'une municipalité ou d'une paroisse, et de quelle paroisse.

"Dans toutes les villes et bourgs qui ne comprendront pas plus de 6.000 âmes, il n'y aura qu'une seule paroisse ; les autres paroisses seront supprimées et réunies à l'église principale":(8)

Dès le mois d'août 1790, les officiers municipaux de Beaupréau demandent au procureur général syndic la réunion des paroisses Notre-Dame et Saint-Martin. Est-ce pour se venger de la séparation des deux municipalités ? Est-ce pour consolider des liens qui se seraient fragilisés depuis cet événement ? Nous ne sommes pas en mesure de l'expliquer. Le 18 août 1790, le procureur général syndic répond qu'il ne peut prendre cette demande en considération pour l'instant.

Mais le département travaillera à l'arrondissement des paroisses (9). Le 11 septembre 1790, une autre lettre ajourne à nouveau le projet (10).

On étudie la question. *"La paroisse de Notre-Dame de Beaupréau n'est pas d'une grande étendue (...). La population de ce lieu, qui se monte à 578 âmes, recevra une augmentation considérable par le nouveau projet d'arrondissement que lui donnera la partie de la paroisse de Saint-Martin qui l'environne, et alors Notre-Dame de Beaupréau aura environ 1078 individus"*. (11)

Ce dernier chiffre nous paraît erroné ; la population de Saint-Martin, c'est-à-dire Beaupréau extra-muros si l'on peut dire, atteindrait plutôt 2.099 habitants (12), mais le chiffre de 578 habitants à Notre-Dame est juste. Cependant il ne s'agit peut-être pas d'une erreur car il est question de répartir la population de Saint-Martin sur les paroisses voisines.

Le 27 juillet 1791, GAUTRET, *"commissaire du Roi près le tribunal du district de Saint-Florent séant à Beaupréau, agissant provisoirement pour la municipalité"*, écrit une longue lettre aux administrateurs du Département (13). Il apparaît comme un révolutionnaire convaincu et très respectueux de la loi et de la Constitution. Il est pour la réunion des deux paroisses, comme le souhaite la municipalité de Beaupréau, et il explique pourquoi. *"(...) l'autre*

partie de la paroisse de Saint-Martin au couchant de Beaupréau, qui consiste en métairies, (...) est obligée de passer par la ville de Beaupréau pour aller à Saint-Martin. Ainsi d'abord il paraît avantageux et même nécessaire de réunir à Notre-Dame de Beaupréau tant les faubourgs de Beaupréau que la partie de la paroisse de Saint-Martin qui est au couchant (...)"(14). Il explique aussi pourquoi les gens de Saint-Martin s'opposent à la réunion. La Constitution Civile du Clergé (15) impose le serment des prêtres à la Constitution. Comme on va le voir, la plupart des prêtres des Mauges seront réfractaires à la loi.

Mais à Notre-Dame un curé constitutionnel, c'est-à-dire un curé qui a juré fidélité à la Constitution, est installé dès juillet 1791. A Saint-Martin, l'ancien curé, réfractaire, est toujours là. Supprimer la paroisse, c'est perdre le curé réfractaire, pour être réuni à une paroisse où le curé est constitutionnel. Gautret pense que c'est la raison principale qui retient les habitants de Saint-Martin. Il reconnaît aussi que l'idée de la réunion ne fait pas l'unanimité à Notre-Dame : *"(...) certains bourgeois de Beaupréau ne voudraient point de gens de la campagne dans les assemblées, dans la crainte de perdre leur influence (...)"*. La réunion est pour lui la fin des divisions. Ici on ne parle plus des liens d'amitié auxquels on faisait allusion en 1790. D'ailleurs, Gautret dit que "les paroissiens de Saint-Martin ont toujours été en contrariété avec ceux de Notre-Dame". Mais la vérité est que Gautret, instrument docile du nouveau pouvoir, cherche à appliquer les nouveaux principes. On ne met pas longtemps à comprendre ses réelles motivations. Avant le bien des Bellopratins, il y a le bien de la Nation. *"Si cette réunion a lieu (...) on ne verra plus les habitants de Beaupréau courir à la messe à Saint-Martin, et s'éloigner de Notre-Dame pour ne pas aller à la messe d'un curé assermenté". Il poursuit en disant : "(...) Ce canton inondé d'aristocrates commencerait enfin à connaître les bienfaits de la régénération (...)"*-(16)

Le 5 août 1791, le directoire du département supprime 9 paroisses sur les 32 du district de Saint-Florent et arrête que "la paroisse de Saint-Martin de Beaupréau presque confondue avec cette ville, son église se trouvant à une trop petite distance de cette dernière doit nécessairement être supprimée et réunie partie à Beaupréau, le surplus à La Chapelle-Aubry, La Poitevinière et autres qui l'avoisinent"(17). On imagine la réaction d'un paroissien de Saint-Martin se faisant ainsi traiter de "surplus"...

Car les gens de Saint-Martin ne se laissent pas faire, et comme on va le voir ils savent le faire comprendre.

La municipalité de Saint-Martin écrit aux administrateurs du Département de Maine-et-Loire, le 6 août 1791. Durand le maire, Chevallier, Palussière, Benesteau, Picherit et Plard le procureur de la commune (18) donnent trois arguments contre "la réunion".

Pour eux *"ce serait ôter le clocher du centre pour le porter vers le point où, dans la situation actuelle, la paroisse a le moins de l'habitude"*. Leur seconde idée est que *"cette réunion obligerait à construire dans la ville une église suffisante pour une population de plus de 3.000 âmes, celle qui y est pouvant à peine suffire aux habitants des 110 maisons qui la composent. Notre église au contraire est grande, belle et neuve telle enfin qu'il la faut pour une paroisse de 2.300 quelques personnes"*.

Enfin leur troisième idée, qui revient assez souvent, est l'incompatibilité des deux paroisses au niveau social. *"Notre commune, presque uniquement composée de laboureurs qui bientôt perdraient l'esprit de leur état, mépriseraient et quitteraient la charrue de leurs pères, s'ils avaient des relations fréquentes avec les habitants de la ville (...)"*. (19)

Le 17 août 1791, la suppression de la paroisse de Saint-Martin est confirmée. Elle n'avait pas encore été supprimée *"en raison de sa grande étendue et de sa population de plus de 2.000 individus"*

Le 21 septembre 1791, l'Assemblée Nationale décrète la réunion de Saint-Martin à Notre-Dame. Le 19 octobre 1791, le Roi sanctionne le décret de l'Assemblée Nationale du 21 septembre. La paroisse de Saint-Martin de Beaupréau est réunie à Notre-Dame, et sa municipalité est supprimée. C'est tout au moins la théorie officielle.

Le 11 novembre 1791, une nouvelle lettre de la municipalité de Saint-Martin, avec 44 signatures, tente de protéger par tous les moyens le particularisme de la paroisse. Ils souhaitent faire l'acquisition du presbytère de Saint-Martin, de l'église et des écoles de charité ; ils ajoutent : "(...) *nous promettons et nous engageons à faire un traitement de nos propres deniers aux ministres que nous choisirons pour exercer le culte que notre conscience avoue (...)*". De quel culte s'agit-il ? Celui des prêtres réfractaires ou celui des constitutionnels ? En restant dans le vague, ils s'en réservent ainsi le libre choix. Mais ils ménagent les administrateurs du Département, leur assurant que : "*nous serons heureux et nous ne cesserons de chérir des lois qui ne font de tous les Français qu'une famille de frères réunis par les doux liens du patriotisme et de la charité*".

C'est très beau, mais on peut se permettre de douter de l'honnêteté de ces propos dans une paroisse où l'on va réussir à conserver un curé réfractaire en exercice officiel.

Le 15 novembre 1791, la municipalité de Saint-Martin change de ton, sentant que le projet de réunion va finir par se réaliser. La municipalité a convoqué le général de la paroisse. La commune compte 2.300 habitants, mais ne sont réunis que les 400 citoyens actifs (24) pour délibérer. La paroisse de Saint-Martin vient de recevoir une augmentation d'impôts, mais refuse de payer en plus les taxes de Notre-Dame. Ce sont les mêmes préoccupations qui reviennent mais les termes sont plus durs à l'égard de la paroisse Notre-Dame. "*(...) Comment des laboureurs pourraient-ils avec des citadins, toujours disposés à faire sentir leur prédominance, goûter les fruits précieux de cette égalité qui nous est garantie par les décrets ? (...) Si notre invincible répugnance à adhérer au décret qui porte suppression de notre paroisse, si nos justes réclamations ne sont pas favorablement accueillies, nous nous soumettons parce que nous ne savons pas résister à la loi, mais nous nous permettons d'observer (...) qu'il n'est pas juste de sacrifier les intérêts particuliers quand il n'en résulte aucun bien pour le public*" (25). A Saint-Martin, on accuse le curé constitutionnel de Beaupréau de vouloir la réunion pour obtenir un traitement plus important. On accuse les habitants de Notre-Dame de vouloir se décharger d'une partie de leurs impôts sur Saint-Martin. On crie au scandale car on a peur d'être obligé de financer la construction d'une église à Notre-Dame, alors qu'on vient d'en construire une neuve à Saint-Martin. C'est une véritable révolte des paroissiens de Saint-Martin qui se demandent à quoi sert la Révolution. Nous citons un autre extrait de la lettre du 15 novembre 1791 qui nous paraît important : "*Non Messieurs, nous ne pouvons craindre cette rigueur oppressive de la part d'une administration aussi distinguée par sa sagesse que par son équité. La France vient courageusement de secouer le joug de la tyrannie des grands. N'aurions-nous donc applaudi à ce nouvel ordre de choses que pour nous voir asservis à l'aristocratie de la petite ville de Beaupréau, qui se fait un triomphe de la réunion, pour avoir le barbare plaisir d'exercer sur nous la domination la plus odieuse et nous assujettir aux lois que lui dictent ses caprices.*

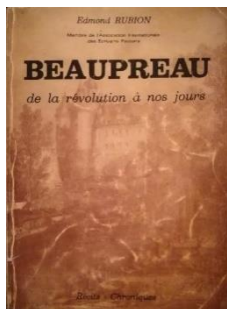
Déjà nous avons entendu ses cris de victoire et nous avons tous frémi d'horreur à la vue des malheurs qu'on nous prépare". Aucun commentaire n'est nécessaire ; les mots parlent d'eux-mêmes. Les auteurs continuent en détaillant le martyre que leur ferait subir la paroisse de Notre-Dame, et en disant qu'ils n'ont pas mérité cela. Nous ferons grâce au lecteur de la longue prose des officiers municipaux de Saint-Martin. Ils critiquent Notre-Dame pour tout ce qu'elle a entrepris pour obtenir le tribunal, dans le but "*de se donner une certaine considération*" et "*pour sortir du néant où sa petitesse l'a toujours réduit*". Ils reprochent le coût de l'opération et ne veulent pas en partager les frais. Ils redisent enfin qu'ils ne souhaitent traiter qu'avec leurs égaux - des laboureurs - et qu'ils ne favoriseront jamais "*une prétention aussi contraire aux droits de l'homme*". Le mot est lâché, car c'est bien des Droits de l'Homme et du Citoyen que les habitants de Saint-Martin veulent jouir pleinement.

Officiellement supprimée, la paroisse de Saint-Martin existe pourtant toujours. Mr CLAMBART, curé de Saint-Martin, continue d'officier dans son église, et ce jusqu'en février 1792.

La population belloprataine cherche donc ses repères. Elle ne comprend pas toujours la Révolution, et pourtant elle en attend encore beaucoup.

Beaupréau de la Révolution à nos jours Edmond Rubion 1981 extrait p 105 à 108

TEMPETE AUTOUR D'UN BENITIER



À Saint-Martin, vers 1875, le « bas du bourg » se soulève. Le projet de déplacement de l'église provoque un tollé général de la part des habitants du quartier, et notamment, bien entendu, des petits commerçants, les plus farouchement intéressés au « maintien ». Un plan détaillé existe aux Archives départementales, indiquant en rouge les maisons demandant le « maintien » de l'église, en bleu la communauté, l'église et le presbytère, et avec un point au milieu d'un cercle, les maisons « neutres ». Des flèches y indiquent « les routes que prennent au moins les 19/29^e des cultivateurs pour se rendre à l'église ».

Les pétitions commencent à s'entasser, sur le bureau du Préfet et sur celui du Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.

On accuse la communauté de pratiquer une politique expansionniste : « si l'église venait à être reconstruite ailleurs, la vieille ne tarderait pas à devenir la propriété d'une communauté qui s'est élevée à côté. Et même, s'ils agissent de la sorte, c'est pour permettre à la communauté

de s'étendre au-delà des justes limites et aux dépens de pauvres ouvriers ».

Une enquête a lieu, mais on met en doute le sérieux de l'opération. Mgr Freppel rédige un mémoire très circonstancié, remarquable de clarté et de logique, et tranche le débat en décidant qu'il y a lieu d'autoriser la reconstruction de l'église sur le terrain dit « du Portugal » (au croisement de la rue Saint-Martin actuelle avec les rues Louise-Voisine (ancienne rue St-Martin) et rue de Versailles (voir plan du bourg de Saint-Martin)).

Considérant

- Que la majorité de 147 signatures contre 120, qui s'est produite à l'enquête en faveur de l'emplacement actuel, n'est pas assez considérable pour constituer un argument bien sérieux ;
- Que si le vote du Conseil municipal, en date du 15 8bre 1876, a été également favorable à cet emplacement, on ne peut oublier que, deux mois auparavant, le même Conseil, délibérant sur le même objet, avait émis un vote absolument contraire, et cela, nonobstant le résultat connu de l'enquête qui venait d'avoir lieu ;
- Que ces deux votes en sens opposés à quelques semaines de distance enlèvent beaucoup de sa force à l'opinion émise en dernier lieu par le Conseil municipal ;

Considérant, au contraire,

- Que le Conseil de fabrique n'a jamais varié dans sa détermination ;
- Qu'il continue à demander avec une grande instance la reconstruction sur le terrain du Portugal ;
- Qu'en définitive, c'est la fabrique qui fait tous les frais de l'entreprise, tandis que le Conseil municipal n'y contribue absolument en rien, et qu'il ne serait ni juste ni logique de ne pas accorder une force très prépondérante à l'avis de ceux qui se chargent de la dépense entière ;

Par ces motifs, Sommes d'avis qu'il y a lieu d'autoriser la reconstruction de l'église de St Martin de Beaupréau sur le terrain dit du Portugal.

Angers, le 20 9bre 1876

Ch. Emile, Evêque d'Angers

La question semble donc tranchée, mais la solution proposée ne recueille pas l'adhésion de tous, puisqu'en 1878 le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes, M. Casimir-Périer (futur Président de la République) s'inquiète auprès du Préfet pour savoir ce que devient l'église de Saint-Martin.

Entre temps un autre projet avait pris corps : la reconstruction de l'église dans la « Charmille » du jardin du Presbytère. Les polémiques et les pétitions recommencèrent et l'on peut en retenir une en particulier, en raison de la précision (à défaut d'impartialité) des arguments développés.

En premier lieu, les signataires partisans du « maintien » se livrent à une étude détaillée de l'infrastructure du sol du « bas du bourg ».

« Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint une protestation contre les raisons que M. le Maire allègue pour le transfert de l'église. D'abord, l'église tout entière est construite sur le rocher et non sur une terre d'alluvion. De plus, les sondages, qui ont été faits par l'architecte de M. le Curé, sont complètement imaginaires, vu que le rocher se trouve tout au plus à soixante centimètres sous terre et non à cinq mètres.

Et même, si le rocher n'est pas apparent en tout lieu, c'est parce que la communauté en a enlevé une grande partie à coups de mine pour faire de cette terre une terre arable ; car, il y a à peine quarante ans, ce terrain, que l'on peut évaluer à plus de douze cents mètres de superficie, était tout-à-fait inculte à cause du rocher qui apparaissait à fleur de terre. Il s'ensuit donc que l'emplacement actuel est loin d'être humide et d'offrir des difficultés pour l'établissement des fondations.

» ...

Parallèlement ils brossent un tableau inquiétant du terrain de « la Charmille ».

... En troisième lieu, nos adversaires prétendent que le lieudit « la charmille » est exclusivement formé de solide et que les rues, projetées autour de l'église, donneraient issue à toutes les parties du bourg et sauvegarderaient par là même tous les intérêts. Or rien n'est plus faux. En effet, ce terrain, au lieu d'être formé de rochers, ne consiste au contraire qu'en sables humides sans consistance : ce qui le prouve, c'est qu'un habitant de la paroisse a creusé un puits à côté et est arrivé à plus de dix mètres sous terre, sans trouver la moindre trace de solide ; de plus, une maison, qui vient d'être construite tout à côté, s'est écroulée pendant l'hiver, parce qu'elle ne reposait pas sur une base solide. > ...

Ils se livrent ensuite à une analyse qui tient à la fois du comptage routier prévisionnel et de l'étude de marché.

« D'un autre côté, les rues projetées autour de l'église ne sauvegarderaient en rien tous les intérêts. En effet, les cultivateurs, habitant presque tous la même partie de la paroisse et n'ayant que la route départementale à traverser pour se rendre à la charmille, ne s'amuseront pas à faire des tours inutiles et, par conséquent, laisseront désertes toutes les autres rues, si l'église vient à être reconstruite dans la charmille, » ...

Enfin, nos adversaires prétendent que la reconstruction de l'église dans la charmille entraîne une économie de 25 000 francs environ. Nous ne voyons pas d'où provient cette économie ; et nous la croirions plus fondée, s'ils parlaient de la reconstruction en même lieu. En effet, comme l'emplacement actuel ne consiste qu'en rochers, l'établissement des fondations sur cet emplacement n'entraîne aucune dépense. Au contraire, le lieudit « la charmille », étant très peu solide, amènerait une énorme dépense pour l'établissement des fondations. » ...

Ils supputent enfin leurs faibles chances de « maintenir », compte tenu de l'opposition du Conseil de fabrique et du Conseil municipal.

« Aussi nous espérons que vous tiendrez compte des procédés honteux, que nos adversaires ont mis à essai, et que vous nous serez favorable, comme l'ont été tous vos prédécesseurs. Sans doute, nous n'avons pas pour nous ni le conseil de fabrique, ni le conseil municipal.

D'abord, il est impossible que le conseil de fabrique soit de notre côté, puisqu'il est entièrement à la merci de M. le Curé. Quant au conseil municipal, il nous est bien difficile de l'avoir, vu l'énorme pression que les Curés exercent sur les habitants. La commune de Beaupréau se compose de deux paroisses : la paroisse

de Notre-Dame et celle de St-Martin ; d'un autre côté, dans la paroisse de St-Martin, il y a lieu de distinguer le bourg et la campagne, qui est bien plus habitée. Or, ni les habitants de la paroisse Notre-Dame, ni les habitants de la campagne de St-Martin ne sont intéressés dans notre question d'église. » ...

Une autre pétition (30 octobre 1886) tire argument des droits acquis par deux enquêtes « dont la dernière devait être le terme de toute discussion.

Ils jouent cartes sur table : « à chacun son petit commerce », « il nous sera impossible de subvenir à notre pain quotidien ». L'église est pour eux le centre d'attraction et d'animation indispensable à leurs affaires.

Suit une liste de noms avec indication de professions diverses.

Après en avoir longuement délibéré, la bénédiction de l'église Saint-Martin aura lieu en 1891, non pas au « bas du bourg », ni au « Portugal », mais dans la charmille du jardin du Presbytère.

Beaucoup d'encre aura coulé ;

Beaucoup de salive aura été dépensée ;

Beaucoup de jalousies, de médisances, et peut-être de calomnies pour déplacer une église de ... 150 mètres.

A suivre, quelques photos anciennes du bourg de St Martin, de ses rues au début 20^e, de la Communauté, de l'arrivée des cloches de St Martin le 30 mars 1930...







100 - Beaugré (M.-et-L.) - Abbaye de la Communauté de Saint-Martin



Maison St-Joseph et St-Martin - Beaugré
CHAPELLE

12 - Communauté et Hôtel-Dieu St-Joseph - Saint-Martin-de-Beaugré (M.-et-L.)
La nouvelle Chapelle 1772



15 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté et Hôpital de Saint-Martin



Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Chapelle de Saint-Martin



100 - Beaugré (M.-et-L.) - Abbaye de la Communauté de Saint-Martin



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Maison de l'abbaye



115 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin - Portes de Saint-Louis
Chapelle et Maison de Saint-Martin



115 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin - Portes de Saint-Louis



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Chapelle de Saint-Martin



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Chapelle de Saint-Martin



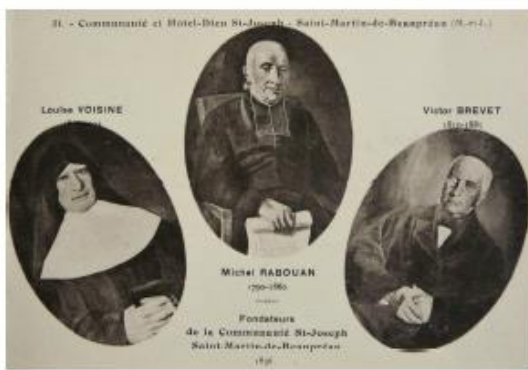
118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin - Chapelle de Saint-Martin



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin - Chapelle de Saint-Martin



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin - Chapelle de Saint-Martin



11 - Communauté et Hôtel-Dieu St-Joseph - Saint-Martin-de-Beaugré (M.-et-L.)



Louise VOISINE

Victor BREVET

Michel RABOUAN

Fontaineurs
de la Communauté St-Joseph
Saint-Martin-de-Beaugré



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Chapelle de Saint-Martin



118 - Beaugré (M.-et-L.) - Communauté de Saint-Martin
Chapelle de Saint-Martin